

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EGAMO BASIC MUTUELLE SANTE PREVOYANCE

OPCVM soumis au droit français

Code ISIN : FR0010867374

Société de gestion : EGAMO

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

L'objectif de la gestion est de maximiser la performance par le biais d'un accès diversifié aux marchés et classes d'actifs avec une prédominance sur les marchés de taux sur la durée de placement minimum recommandée de trois ans à cinq ans.

La recherche de l'optimisation du couple rendement/risque sur la durée de placement recommandée en utilisant l'ensemble des classes d'actif et zones géographiques ne rend pas pertinente la définition d'un indicateur de référence. A défaut d'indicateur de référence pertinent, le porteur pourra se référer, a posteriori, à l'EONIA (Euro Overnight Index Average) calculé par la Banque centrale européenne (www.euribor.org), pour mieux apprécier la performance du fonds. La performance du fonds pourra s'écarter de cet indice, l'objectif de la gestion n'étant pas de refléter cet indicateur.

Classification AMF : OPCVM Diversifié

La société de gestion bénéficie des recommandations d'un conseiller en investissement.

L'OPCVM peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA européens et de FIA de pays tiers et de fonds de droit étrangers autorisés à la commercialisation en France. Les actions ou parts de FIA et de fonds de droit étrangers doivent respecter les quatre critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier et l'investissement dans ces instruments est limité à 30% de l'actif net de l'OPCVM.

La société de gestion respecte l'allocation stratégique suivante :

- actions avec un maximum de 25% de l'actif net,
- instruments financiers de taux (monétaires, obligataires...) pour un minimum de 60% de l'actif net,
- placements alternatifs au maximum 10% de l'actif net.

Au sein de ces classes d'actifs, la diversification est assurée d'une part, par l'investissement sur plusieurs zones géographiques, en privilégiant la zone euro, et d'autres parts sur différents styles de gestion.

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux réglementés: (futures, options) peuvent être utilisés dans la limite d'engagement de 100% de l'actif. L'OPCVM investi dans ces instruments afin d'intervenir sur les marchés pour couvrir ou exposer le portefeuille au risque de taux et au risque action, sans rechercher d'effet de levier.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont capitalisés.

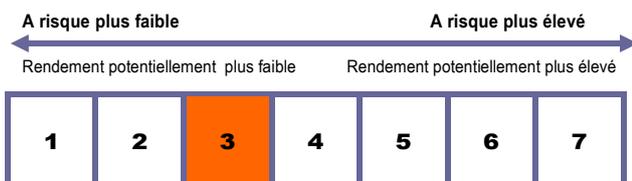
Autres informations :

Durée de placement recommandée : trois ans à cinq ans minimum.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés Français (calendrier officiel d'Euronext Paris SA).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK FRANCE) chaque jour de valorisation à 11 heures (heure de Paris). Les demandes de souscription et de rachats sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après la réception de l'ordre, à cours inconnu.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'OPCVM est classée dans cette catégorie en raison de sa diversification et son exposition aux marchés actions et de taux.

Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». La catégorie de risques associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le risque important pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur est le risque de crédit : risque d'une hausse des « spreads de crédit » résultant de la détérioration de la qualité de la signature ou du défaut d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de la société de gestion, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année (le dernier exercice)

Frais courants	1,09% TTC de l'actif net *
----------------	----------------------------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

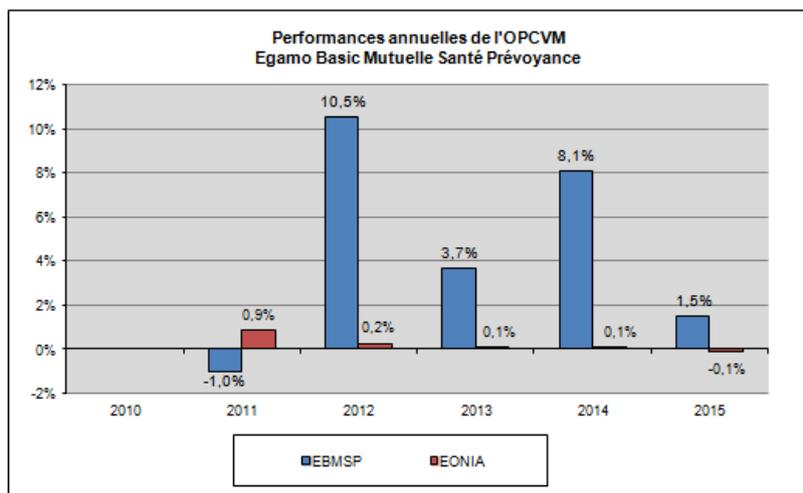
*Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent clos le 30 septembre 2015 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site internet : www.egamo.fr.

PERFORMANCES PASSES



L'OPCVM a été créé le 30 avril 2010.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

Les performances passées ont été évaluées en euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- ▶ Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : le prospectus de cet OPCVM ainsi que les derniers documents annuels et périodiques seront adressés sur simple demande écrite du porteur adressée à : EGAMO - 33 avenue du Maine - BP 149 - 75015 Paris.
- ▶ La responsabilité d'EGAMO ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
- ▶ Le régime fiscal des revenus et des plus values de l'OPCVM est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- ▶ La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : contact@egamo.fr.
- ▶ Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 février 2016.